

Noms du prof: M. TCHINDJIN NOUKAM Pascal

Whats APP: 651.93-85-74

Email: noukam.pascal@gmail.com

Classes: GM4; Come4; GC4; GEL4

Cours de Qualité; Hygiène; Sécurité et Environnement.

Module III: Les premiers secours

Compétence Visée: A la fin de ce module, les apprenants doivent être capables de:

- Définir l'importance des premiers secours;
- Identifier les atteintes des différents appareils de l'organisme;
- Connaître leur rôle en face des atteintes des appareils;
- Maîtriser parfaitement les gestes de premiers secours.

Leçon I: Généralités sur les premiers secours

Éléments de Compétence: Au terme de cette leçon, les apprenants doivent être capable de:

- Définir les premiers secours;
- Connaître les objectifs et les principes généraux des premiers secours.
- Faire l'examen sommaire d'une victime;
- Connaître le principe de tri des victimes.

I - Définition.

Les premiers secours sont des gestes et techniques efficaces que l'on applique aux victimes d'accident ou de maladies subites avant l'évacuation dans un centre de santé le plus proche ou l'intervention des personnes spécialisées.

II - Objectifs des premiers secours

- Sauver les vies
- Atténuer la douleur / la souffrance;
- Éviter l'aggravation du mal;
- Favoriser la guérison.

III - Les principes généraux des premiers secours

Pour atteindre les objectifs des premiers secours, le volontaire secouriste doit observer les principes suivants : protéger, alerter, secourir, évacuer.

a) protéger

Soi-même, la (les) victimes, les tiers. Ceci dans le but d'éviter le « sur accident ».

Il doit de ce fait, procéder au balisage et au dégagement d'urgence en préservant l'axe tête - cou - tronc (TCT).

b) Alerter

C'est un acte important qui permet de donner l'information dans le but de déclencher le processus d'intervention.

Le volontaire secouriste a le devoir d'alerter les voisins, les passants, la police; les sapeurs, pompiers, la gendarmerie, la croix rouge, le service d'aide médicale d'urgence (SAMU), services de santé, la direction de la protection civile (D.P.C)...

Lors de l'alerte, il faut donner des informations claires et précises:

- se présenter (nom et numéro de téléphone);
- Donner la localisation exacte et de manière précise;
- Spécifier le nombre de victimes et leur état apparent;
- Dire le geste déjà effectué (action entreprise);
- Exprimer les besoins, si nécessaire.

c) Secourir

Effectuer le geste qui sauve en fonction de la situation ou de l'examen sommaire de la victime.

IV - Examen sommaire d'un accidenté

Cet examen consiste à rechercher les éventuelles atteintes. Il se fait en plusieurs étapes :

1) Les urgences vitales

- Évaluer les fonctions vitales que sont la conscience, la ventilation et la circulation (C.V.C)

2) Autres lésions

Nous citons entre autre :

- Les fractures, les entorses et les luxations;
- Les hémorragies;
- Les plaies et les brûlures
- Les corps étrangers.

3) Surveillance

Elle consiste à évaluer l'évolution des atteintes constatées (Amélioration ou dégradation) en vue d'une éventuelle évacuation.

d) Evacuation

Transférer / accompagner la ou les victimes, si nécessaire, dans la structure sanitaire la plus proche.

X - principe de tri des victimes / ordre d'évacuation

En fonction de la gravité des cas, l'ordre d'évacuation s'établit de manière prioritaire ainsi qu'il suit:

A - Urgences absolues

a) Extrêmes urgences

- Hémorragies internes;
- Hémorragies incontrôlables
- asphyxie
- polytraumatisés
- lésions crâniennes avec signe au foyer
- Atteinte grave des organes nobles (Cerveau; Cœur
poumons)...

b) premières urgences

- Blessés du thorax; - plaies vasculaires graves;
- Traumatisme crânien avec inconscience;
- Brûlures graves; - Fractures ouvertes.

B - Urgences relatives

a) Deuxièmes urgences

- Blessés peu graves; - Fractures fermées
- Plaies de l'abdomen (parties molles); - Inconsciences,
- Brûlures peu graves.

b) Troisièmes urgences

- plaies sans gravité; Brûlures sans gravité
- Simple Malaise.